

Prix de l'**Arc jurassien** **2026**



Lancé par l'association intercantonale **arcjurassien.ch**,
le Prix de l'Arc jurassien récompense des projets et initiatives
qui mettent en valeur **l'excellence et les spécificités du territoire**.

Pour candidater, votre projet doit contribuer au **rayonnement de l'Arc jurassien** et
s'inscrire dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat, du terroir, de la culture,
du sport ou du développement durable.

En savoir plus :



arcjurassien.ch/prix |

[✉ prix@arcjurassien.ch](mailto:prix@arcjurassien.ch) |



+41 32 889 76 01

Dotation du prix

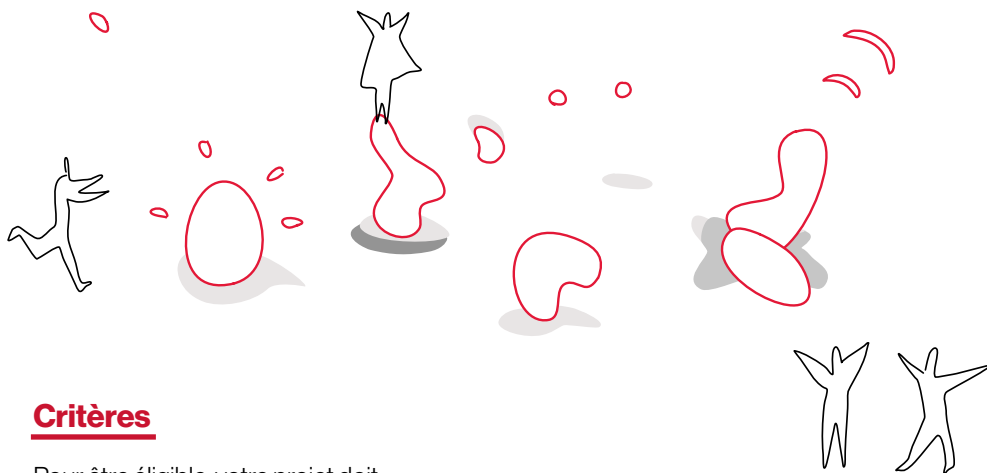
Le prix est doté de **CHF 20'000.-**. Il peut être partagé entre plusieurs lauréats.

Calendrier

1^{er} septembre 2026 : délai de dépôt des candidatures

4 novembre 2026, matinée, Neuchâtel : pitchs des projets finalistes devant le jury

17 décembre 2026, 16h00, Sonceboz : remise du Prix de l'Arc jurassien



Critères

Pour être éligible, votre projet doit :

- Se dérouler dans l'Arc jurassien suisse
- Être en cours de réalisation ou achevé
- Être porté par une personne physique ou morale localisée dans l'Arc jurassien suisse

Les projets candidats sont évalués selon les critères suivants :

- Leur contribution au **rayonnement** de l'Arc jurassien
- Leur contribution au **dynamisme local et régional**
- La **diversité des acteurs** impliqués et des **coopérations** mises en œuvre
- Le recours aux **ressources locales** et la valorisation des **spécificités régionales**
- Leur contribution au **développement durable**

Retrouvez tous les détails de l'appel à candidatures sur :

arcjurassien.ch/prix